

1511 (18 MAI).

Furent baillez à mons^r le général de Beaulne deux pilles garnies chacune de trois trousseaux à monnoyer gros de 10 s. t. la pièce, pour icelles envoyer à Tours à mons^r le général le Coq estant de présent aud. lieu de Tours.

(A. N. Reg. Z. 1^o, 7.)